## Recommandation 4

Chez les patients présentant une COVID-19 présumée ou confirmée qui ne sont actuellement pas hospitalisés et qui présentent des symptômes modérés à graves,

l'OMS suggère d'utiliser l'imagerie thoracique en plus de l'évaluation clinique et de l'évaluation biologique pour décider si le patient doit être hospitalisé dans un service ordinaire ou bien dans un service de soins intensifs. Recommandation soumise à conditions, basée sur des données probantes de niveau de certitude très faible

## Remarque

L'imagerie doit être utilisée comme l'un des éléments de l'évaluation du patient, qui comprend par ailleurs des données cliniques, des données biologiques et des données épidémiologiques. Les patients susceptibles d'en bénéficier sont ceux qui :

- Présentent un risque particulièrement élevé de progression de la maladie (p. ex., en cas de comorbidités)
- Ne répondent pas à un traitement de soutien (à une supplémentation en oxygène)
- Présentent une détérioration clinique aiguë non élucidée.